



2765, rue Notre-Dame, suite 207
Lachine, Québec, H8S 2H3
Tél. : 514.634.3471, poste 318
Télec. : 514.634.3473
@ : lesmardiscyclistes@videotron.ca

LES MARDIS CYCLISTES DE LACHINE

XXXVIII^e Édition, 2015 et toujours dans la course...

DOCUMENT INFORMATIF POUR LES ATHLÈTES (licenciés par la F.Q.S.C.)

LE PROGRAMME
LES ÉPREUVES
LES RÉGLEMENTS
L'ATTRIBUTION DES POINTS
LES BOURSES
LES CHAMPIONS

Organisateur et président directeur général,
M. Joseph « Tino » Rossi.

LE PROGRAMME

Circuit fermé

La ligne du Départ/ Arrivée est située face au Stade du Parc LaSalle de Lachine, soit sur la 10^{ième} avenue entre les rues Saint-Antoine et Victoria.

Le circuit emprunte la 10^{ième} avenue, la rue St-Antoine, la 16^{ième} avenue et la rue Victoria.

Parcours

Il s'agit d'un parcours d'une distance d'un mille ou 1,61 kilomètres au tour, plat avec quatre (4) virages à gauche d'un angle de quatre-vingt-dix (90) degrés et d'une inclinaison de 5 %.

Dates

En juin : les 9, 16, 23, 30

En juillet : les 7, 14, 28, (21 pause)

En août : le 4, 11, 18 grande finale

Note : Si une épreuve ne peut pas être courue le mardi, elle sera remise si possible ou annulée.

LES ÉPREUVES

1. La Coupe Minime (F)

Course pour athlète de catégorie minime femme.

Braquet : 46-14 7,01 M (roues de 700cc).

Un seul classement.

Départ à 17h30, une épreuve de 16.1 Km ou 10 tours du circuit avec 2 sprints au 5^{ième} et 10^{ième} tour.

Coût d'inscription de 8,00 \$ par étape.

Bourse de \$ 1 000,00.

2. La Coupe Minime (H)

Course pour athlète de catégorie minime homme.

Braquet : 46-14 7,01 M (roues de 700cc).

Un seul classement.

Départ à 17h30, une épreuve de 16.1 Km ou 10 tours du circuit avec 2 sprints au 5^{ième} et 10^{ième} tour.

Coût d'inscription de 8,00 \$ par étape.

Bourse de \$ 1 000,00.

3. La Coupe Féminine

Course pour athlète de catégorie Féminine, cadet (F), juniors (F), sénior (F) et maître (F).

Braquet : 50-14 7,62 m pour cadet femme seulement.

Un seul classement.

Départ à 18h00, une épreuve de 24.15 Km ou 15 tours du circuit avec 3 sprints au 5^{ième}, 10^{ième} et 15^{ième} tour.

Coût d'inscription de 10,00 \$ par étape.

Bourse de \$ 1 500,00.

4. La Coupe Cadet (H)

Course pour athlète de catégorie cadet homme.

Braquet : 50-14 7,62 m. (roues de 700cc).

Un seul classement.

Départ à 18h00, une épreuve de 24.15 Km ou 15 tours du circuit avec 3 sprints au 5^{ième}, 10^{ième} et 15^{ième} tour.

Coût d'inscription de 10,00 \$ par étape.

Bourse de \$ 1 500,00.

5. La Coupe Pro Élite

Course pour athlète de catégorie junior (H), sénior (H), maître (H).

Braquet : illimité.

Un seul classement.

Départ à 18h50, une épreuve de 50 km ou 31 tours du circuit avec 6 sprints au 5^{ième}, 10^{ième}, 15^{ième}, 20^{ième}, 25^{ième} et 31^{ième} tour.

Coût d'inscription de 17,00 \$ par étape.

Bourse de \$ 19 050,00.

LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. Advenant une égalité aux points pour les trois (3) premières positions au classement cumulatif après la dixième étape, les trois (3) premiers au classement général seront classés selon leur résultat de la dernière étape.
2. Advenant une égalité aux points au classement cumulatif après la dixième étape, de la quatrième à la dernière position, la bourse sera réparti également pour les positions ou il y a égalité.
3. Advenant une égalité aux points au classement cumulatif, le porteur ou les porteurs des maillots seront classés selon leur résultat de la meilleure position de la dernière étape.
 - 3.1 Les coureurs endossant les maillots des meneurs doivent en faire le port à chaque étape soit, avant toute cérémonie protocolaire il faut endosser le maillot lors de votre inscription. À chaque infraction, une somme de \$ 100,00 sera déduite sur la bourse de coureur prie en dérogation.
 - 3.2 Les maillots doivent être remis à l'organisation Les Mardis Cyclistes de Lachine par les coureurs après chaque étape.
 - 3.3 La perte d'un maillot entraînera des frais de \$ 100,00 à celui ou celle que en sera responsable.
 - 3.4 Les coureurs porteurs d'un maillot qui seront absents seront représentés par intérim par un coureur de son équipe. Advenant l'indisponibilité d'un remplaçant d'équipe, l'organisateur pourra choisir un porteur. Cependant, les points et les tours et la rémunération acquis seront attribués aux porteurs intérimaires.
4. La période d'inscription débutera une (1) heure avant chaque épreuve et se terminera quinze (15) minutes avant son départ.
5. Les trois (3) premiers que franchissent la ligne du dernier tour sont couronnés premier (1^{er}), deuxième (2^{ième}) et troisième (3^{ième}) de l'étape.

6. Pour des raisons de sécurité une course peut être remise. Le mauvais temps, la pluie adondante ou toute autre circonstance peuvent être des motifs d'annulation ou de report de l'épreuve le jour suivant si possible.
7. Tous les prix seront remis aux récipiendaires suite au classement final déterminé à l'issue de la dernière étape à l'intérieur de quarante-cinq (45) jours.
8. À la demande de l'organisateur, pour des fins de publicité et de promotion, tout coureur s'engage à se soumettre à des entrevues et à être présent lors des cérémonies protocolaires et à endosser le maillot des Mardis Cyclistes s'il lui est assigné en début de course.
9. A/ Il est strictement interdit de stationner son véhicule, un chapiteau, un kiosque ou tout autre chose sur la 10^{ième} avenue entre les rues Victoria et Saint-Antoine les journées de compétition. SEULEMENT les véhicules AUTORISÉS par l'organisateur aux conditions de la grille tarifaire y auront accès. Un stationnement gratuit sur la rue Victoria, le long du circuit. La sollicitation de toute nature auprès du public doit être autorisée par l'organisateur.

B/ Echange de services. Les clubs pourront stationner, le long de la 10^{ième}, un espace sera accordé pour une voiture et un chapiteau gratuitement à la condition suivante :
-Remettre à l'organisation des prix de présence d'une valeur de 100\$ par mardi. Notre annonceur maison annoncera lors de la remise des prix pendant le tirage populaire le nom des donateurs.
10. Les détenteurs de maillots ont le devoir de prévenir l'organisateur de toute absence au plus tard le vendredi précédent l'étape suivante.
11. La présence de tous les athlètes pouvant aspirer à une place sur l'un des différents podiums lors de la grande finale est PRIMODIALE pour le bénéfice de l'événement, ses commanditaires, des spectateurs et de tous les participants. Les meilleurs attirent davantage l'attention médiatique et cela est aussi à votre avantage.
12. Tous les règlements de la F.Q.S.C. sont en vigueur lors de la tenue des dix (10) étapes des Mardis Cyclistes de Lachine.

LE POINTAGE et TOURS

Classement	Sprint intermédiaire		Sprint final	
	Épreuve 1-2-3-4	Épreuve 5	Épreuve 1-2-3-4	Épreuve 5
	Points	Points	Points	Points
1 ^{ère}	5	10	50	100
2 ^{ième}	4	9	40	90
3 ^{ième}	3	8	30	80
4 ^{ième}	2	7	20	70
5 ^{ième}	1	6	10	60
6 ^{ième}		5		50
7 ^{ième}		4		40
8 ^{ième}		3		30
9 ^{ième}		2		20
10 ^{ième}		1		10

- A) Tous les participants doublés par le peloton seront exclus des points.
- B) A chaque inscription, un boni de 5 points sera attribué.
- C) L'athlète le plus combatif dans la 5^{ième} épreuve, sera celui qui accumulera le plus de tour de passage et les tours seront cumulatifs à chaque étape.
- D) Tous les points sprints, les points d'inscription et ainsi que les tours sont doublés lors de la dernière étape.

LES BOURSES

La Coupe Minime Femme

- 1- Porteur du maillot à chaque étape :
 - Jaune : \$ 25,00 x 10 = \$ 250,00
 - Rouge : \$ 15,00 x 10 = \$ 150,00
 - Vert : \$ 10,00 x 10 = \$ 100,00

- 2- Classement cumulatif final :

1 ^{ère}	position : \$ 150,00
2 ^{ième}	position : \$ 105,00
3 ^{ième}	position : \$ 75,00
4 ^{ième}	position : \$ 45,00
5 ^{ième}	position : \$ 35,00
6 ^{ième}	position : \$ 30,00
7 ^{ième}	position : \$ 25,00
8 ^{ième}	position : \$ 20,00
9 ^{ième}	position : \$ 10,00
10 ^{ième}	position : \$ 5,00

Grand total \$ 1 000,00.

La Coupe Minime Homme

- 1- Porteur du maillot à chaque étape :
 - Jaune : \$ 25,00 x 10 = \$ 250,00
 - Rouge : \$ 15,00 x 10 = \$ 150,00
 - Vert : \$ 10,00 x 10 = \$ 100,00

- 2- Classement cumulatif final

1 ^{ère}	position : \$ 150,00
2 ^{ième}	position : \$ 105,00
3 ^{ième}	position : \$ 75,00
4 ^{ième}	position : \$ 45,00
5 ^{ième}	position : \$ 35,00
6 ^{ième}	position : \$ 30,00
7 ^{ième}	position : \$ 25,00
8 ^{ième}	position : \$ 20,00
9 ^{ième}	position : \$ 10,00
10 ^{ième}	position : \$ 5,00

Grand total : \$ 1 000,00.

La Coupe Féminine

- 1- Porteur du maillot à chaque étape :
 - Jaune : \$ 25,00 x 10 = \$ 250,00
 - Rouge : \$ 15,00 x 10 = \$ 150,00
 - Vert : \$ 10,00 x 10 = \$ 100,00

- 2- Classement cumulatif final
 - 1^{ère} position : \$ 300,00
 - 2^{ième} position : \$ 210,00
 - 3^{ième} position : \$ 150,00
 - 4^{ième} position : \$ 90,00
 - 5^{ième} position : \$ 70,00
 - 6^{ième} position : \$ 60,00
 - 7^{ième} position : \$ 50,00
 - 8^{ième} position : \$ 40,00
 - 9^{ième} position : \$ 20,00
 - 10^{ième} position : \$ 10,00

Grand total \$ 1 500,00.

La Coupe Cadet Homme

- 1- Porteur du maillot à chaque étape :
 - Jaune : \$ 25,00 x 10 = \$ 250,00
 - Rouge : \$ 15,00 x 10 = \$ 150,00
 - Vert : \$ 10,00 x 10 = \$ 100,00

- 2- Classement cumulatif final
 - 1^{ère} position : \$ 300,00
 - 2^{ième} position : \$ 210,00
 - 3^{ième} position : \$ 150,00
 - 4^{ième} position : \$ 90,00
 - 5^{ième} position : \$ 70,00
 - 6^{ième} position : \$ 60,00
 - 7^{ième} position : \$ 50,00
 - 8^{ième} position : \$ 40,00
 - 9^{ième} position : \$ 20,00
 - 10^{ième} position : \$ 10,00

Grand total \$ 1 500,00.

e

La Coupe Pro-Élite Mardis Cyclistes

- 1- Porteur du maillot à chaque étape :
 - Jaune : \$ 25,00 x 10 = \$ 250,00 (Mardis Cyclistes)
 - Rouge : \$ 15,00 x 10 = \$ 150,00 (Specialized Quilicot)
 - Vert : \$ 10,00 x 10 = \$ 100,00 (Fédération des Caisses Desjardins)
 - Blanc : \$ 10,00 x 10 = \$ 100,00 (Lasalle Fiat)

- Orange : \$ 10,00 x 10 = \$ 100,00 (Bijouterie Jean-Guy Aubry)
- Noir : \$ 10,00 x 10 = \$ 100,00 (Groupe Samson)

Total \$ 800,00.

2- Classement cumulatif final

- 1^{ère} position : \$ 300,00
- 2^{ième} position : \$ 210,00
- 3^{ième} position : \$ 150,00
- 4^{ième} position : \$ 90,00
- 5^{ième} position : \$ 70,00
- 6^{ième} position : \$ 60,00
- 7^{ième} position : \$ 50,00
- 8^{ième} position : \$ 40,00
- 9^{ième} position : \$ 20,00
- 10^{ième} position : \$ 10,00

Total \$ 1 500,00.

3- Bourses des cinq (5) premiers à chaque étape

- 1^{ère} position : \$ 60,00 (x 10 = \$ 600,00)
- 2^{ième} position : \$ 50,00 (x 10 = \$ 500,00)
- 3^{ième} position : \$ 40,00 (x 10 = \$ 400,00)
- 4^{ième} position : \$ 30,00 (x 10 = \$ 300,00)
- 5^{ième} position : \$ 20,00 (x 10 = \$ 200,00)

Total \$ 2 000,00.

4- Bourses des dix (10) premiers lors de la 10^{ième} étape,
Grande finale « La coupe de l'arrondissement de Lachine »

- 1^{ère} position : \$ 300,00
- 2^{ième} position : \$ 210,00
- 3^{ième} position : \$ 150,00
- 4^{ième} position : \$ 90,00
- 5^{ième} position : \$ 70,00
- 6^{ième} position : \$ 60,00
- 7^{ième} position : \$ 50,00
- 8^{ième} position : \$ 40,00
- 9^{ième} position : \$ 20,00
- 10^{ième} position : \$ 10,00

Total \$ 1 000,00.

5- Bourse pour le meneur à chaque passage de la 10^{ième} étape,
grande finale « La coupe de l'arrondissement de Lachine »
\$ 32,25 (x 31 tours = \$ 1 000,00)

Total \$ 1 000,00.

6- Meilleur temps de la saison : 1^{er} : 170\$, 2^{ième} : 130\$, 3^{ième} : 100\$

Total \$ 400,00.

- 7- Nouveau temps record à battre, 50km, 58 minutes, 16 secondes, moyenne de 51,72 km/h; établi le 6 août 2013 par Simon Lambert Lemay.

Nous démarrerons la saison de l'édition 2015 avec une bourse \$ 5 000 plus pour chacune des étapes un 500\$ additionnel jusqu'au nouveau record pour un maximum de 10 000\$ pour l'année 2015. Maximum total plafond de 15 000\$.

Total \$ 10 000,00 pour l'année 2015

Total \$ 15 000,00 pour l'année 2016

- 8- Champion Pro-Elite 2014 présent à la conférence de presse pour le lancement de la saison (date à déterminer), \$ 100,00,

Total \$100,00.

- 9- Champion défendant son titre au départ de la 1ère étape de la saison, \$100,00.

Total \$ 100,00.

- 10- Prix facultatif du p.d.g. 150.00\$.

Total \$ 150,00.

- 11- Prix spécial – Champion de la saison
Une montre Tissot T. Race, offert par la Bijouterie Aubry de Dorval
Valeur approximative de \$ 1 000,00.

- 12- 200,00\$ à chaque étape pour le plus de tours cumulés.

Total \$ 2 000,00.

- 13- 150,00\$ champion junior.

Total \$ 150,00.

- 14- 150,00\$ champion maître 30 à 39 ans.

Total \$ 150,00.

Bourse totale Pro Élite \$ 19 050,00

Bourse totale autres catégories \$ 5 000,00

BOURSE TOTALE DE LA SAISON \$ 24 050,00.

LES CHAMPIONS

La Coupe Minime Femme

2009 Rosalie Cardin-Houle

2010 Mélyssa Fortin
2011 Mélyssa Fortin
2012 Stéphanie Dumont
2013 Charlotte Tousignant
2014 Sandrine Heuroux
2015 ...

La Coupe Minime Homme

2007 Francis Lambert Lemay
2008 Joakim Albert
2009 Marc-Antoine Noël
2010 Guillaume Roussel
2011 Charles Côté
2012 Thierry Kirouac Marcassa
2013 Griffin Schwartz
2014 Antoine Dalterio
2015 ...

La Coupe Féminine

2007 Laurie-Anne Dupont Renaud
2008 Catherine Couture
2009 Émilie Ainsley-Perron
2010 Elisabeth Albert
2011 Elisabeth Albert
2012 Elisabeth Albert
2013 Elisabeth Albert
2014 Marie-Soleil Blais
2015 ...

La Coupe Cadet Homme

1988 Steve Rover
1989 Steve Rover
1990 Guillaume Kossegi
1991 Jean-Michel Fahey
1992 Jonathan Michand
1993 Carl Girouard
1994 Jonathan Tremblay,
1995 Dominic Poirier
1996 Sébastien Lussier
1997 Guillaume Provencher
1998 Dominique Rollin
1999 Frédéric Millette
2000 Maxime Vives
2001 David Roy
2002 Charly Vives
2003 Lawrence Leroux
2004 David Nadeau
2005 Simon Lambert-Lemay
2006 Simon Lambert-Lemay

2007 Pierre Étienne Boivin
2008 Frédéric Poisson
2009 Félix Côté-Bourette
2010 Lambert Gatineau
2011 Olivier Brisebois
2012 Vincent Waddell
2013 Thierry Kirouac Marcassa
2014 Thierry Kirouac Marcassa
2015 ...

La Coupe Pro-Élite Mardis Cyclistes

1978 Roger Chartrand
1979 Pierre Gagnon
1980 Danny Deslongchamps
1981 Danny Deslongchamps
1982 Eric Van Den Eynde
1983 Mario Boucher
1984 Paul Robitaille
1985 Marc Rostenne
1986 Claude Cyr
1987 Marc Rostenne
1988 Yannick Cojan
1989 Marc Rostenne
1990 Yannick Cojan
1991 Robert Trépanier
1992 John Malois
1993 John Malois
1994 Yannick Cojan
1995 François Villemure
1996 Sébastien Morissette
1997 Yannick Cojan
1998 Yannick Cojan
1999 Yannick Cojan
2000 Charles Dionne
2001 Martin Gilbert
2002 Martin Gilbert
2003 Sébastien Moquin
2004 Martin Gilbert
2005 Sébastien Moquin
2006 Sébastien Moquin
2007 Jean-François Laroche
2008 Jean-François Laroche
2009 Martin Gilbert
2010 Jean-François Laroche
2011 Jean-François Laroche
2012 Jean-François Laroche
2013 Simon Lambert Lemay
2014 Simon Lambert Lemay
2015 ...

La Coupe Pro Élite de l'arrondissement Lachine,
10^{ième} étape de la saison (grande finale)

1993 Sylvain Beauchamp
1994 Danny Villemure
1995 Czeslaw Lukaszewicz
1996 Czeslaw Lukaszewicz
1997 Yannick Cojan
1998 Jacques Landry
1999 Charles Dionne
2000 Sébastien Moquin
2001 Brendon Cameron
2002 Martin Gilbert
2003 Andrew Pinfield
2004 Alexandre Cloutier
2005 Kevin Lacombe
2006 Eric Boily
2007 Ramos Kleber
2008 Hugues Lapointe
2009 Guillaume Boivin
2010 Benjamin Martel
2011 Miguel Agreda Rojas
2012 Pierrick Naud
2013 Simon Lambert Lemay
2014 Pierrick Naud
2015 ...

**BONNE SAISON
ET BON SUCCÈS À VOUS TOUS !
J.T. Rossi, p.d.g.**